

**Association Syndicale Libre « Les dentelles »  
mairie  
84330 Saint Hippolyte le Graveyron**

**Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 4 janvier 2022**

Le 4 janvier 2022 à 18H30, les fondateurs de l'association syndicale libre « Les dentelles » se sont réunis en assemblée générale constitutive à la salle des fêtes de Beaumes de Venise (84190)

Sont Présents ou représentés :

NOM	PRÉNOM	VILLE
AIELLO	ANDRÉ	SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON
ALBAN (BEYSSAC)	JEAN CLAUDE	SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON
ANGLES	JEAN CLAUDE	SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON
BARROUYER	FABIEN	FABREGUES
BRUNET	JULIEN	VACQUEYRAS
CABEZAS	FABIEN	BEAUMES DE VENISE
CHARRAS	JEAN LUC	ROQUEMAURE
CORNUD (LAYRE)	NICOLE	MALAUCE
CRESTEY (FLORENS)	ISABELLE	BEAUMES DE VENISE
DARUD	GILBERT	LE BARROUX
DENIS-RIBOT	ISABELLE SIMONE MARIE- GUDRIOTINE	SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON
DRAGON	BRUNO MARIE	RAMBOUILLET
FERO (SANCHEZ)	CATHERINE	MODENE
GONTARD (FERRE)	EMILIE MONIQUE	AUBIGNAN
GOUBET	PIERRE	BEAUMES DE VENISE
HERZ	JEAN MICHEL	CAROMB
HORNEMANN	BERND	SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON
HURET	AUGUSTIN	SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON
LATIL	COLETTE	CAROMB
LEBALLEUR (CHABAS)	NATHALIE	SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON
LESBROS (VAUBELLE)	JEANLUC	BEAUMES DE VENISE
MARSEILLE	GILLES	BEAUMES DE VENISE
MAYAN-PONS	JEANNINE	CAROMB
MEYNARD	ALAIN	SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON
PESCE	DIDIER HERVÉ THIERRY	SARRIANS
PONS	INDIVISION (JACQUES)	SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON
PONS	JACQUES	SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON
PONS	JEAN MARC	SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON
PONS (CARIOU)	MAGALI	SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON

REYMOND	BERNARD	CAROMB
ROUVIER	GERARD	SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON
SCI LE GRAVEYRON (FORESTIER)	ANNE MARIE	SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON
SIMONET	JULIEN	AUBIGNAN
SOL	SABINE	BEAUMES DE VENISE
THOMET (LA FRANÇOISE)	FRANÇOIS	BERNE (SUISSE)/BEAUMES DE VENISE
XAVIER	ET FILS EARL	BEAUMES DE VENISE

*Et les représentants du Centre Régional de la propriété Forestière PACA (CRPF PACA), Haimad Baudriller-Cacaud, ingénieur forestier, assisté de Jean-Baptiste Mey, technicien forestier.*

*Et les invités :*

*maires de Beaumes de Venise (Jérôme Bouletin), La Roque Alric (José Linhares) et Saint Hippolyte le Graveyron (André Aiello) pour leur commune respective  
Ainsi que les représentants du Parc Naturel Régional du Mont Ventoux*

- *Ken Reyna, Directeur*
- *Antony Roux, chargé de mission*

*Qui apportent leur soutien aux projets de l'association*

L'assemblée générale désigne Haimad Baudriller-Cacaud en qualité de président de séance et Jean-Baptiste Mey en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil <sup>(1)</sup> ;
- reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation <sup>(1)</sup> ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Tout d'abord, les maires des communes invitées introduisent l'assemblée générale en se félicitant des démarches collectives en cours.

Ensuite, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts. Aucune remarque ne remettant en cause les statuts n'a été formulée par l'assemblée.

Messieurs Ken Reyna et Anthony Roux présentent le rôle fédérateur et politique du Parc Naturel Régional du Mont Ventoux. Ils expliquent à l'assemblée que, grâce au Parc, les communes non adhérentes au Parc peuvent aussi bénéficier de l'entité Parc pour faire abonder des projets et des financements spécifiques suite à l'incendie survenu sur le territoire le 17 août 2021, que ce soit pour les propriétaires publics ou privés. A ce propos, il est évoqué la réalisation d'une étude menée par l'ONF pour établir une connaissance fine des risques induits par l'incendie et des travaux nécessaires à mettre en place pour y pallier.

Après quelques interrogations et précisions sur le rôle de chaque acteur institutionnel et privé dans l'organisation de la gestion post incendie, le CRPF PACA présente quelques éléments factuels pour l'organisation de la coupe des bois brûlés. L'assemblée a pu poser les questions très pratiques sur l'organisation de ce chantier (technique d'exploitation, choix des arbres à abattre, temporalité d'actions, ...).

Le CRPF PACA a donc précisé l'état d'avancement du projet d'enlèvement des bois brûlés :

- nombre de propriétaires qui avaient donné leur accord pour adhérer à l'ASL les Dentelles et la surface qu'ils représentaient (environ 50 sur 80 comptes de propriétés pour une surface d'environ 65 ha sur 75 ha de coupe potentielle)
- premiers contacts avec 3 gestionnaires forestiers professionnels
- premier contact avec un exploitant forestier
- Contrats établis entre l'ASL les Dentelles et un gestionnaire forestier et un exploitant d'ici mi-février
- Coupe prévue fin février - mars

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

**1<sup>ère</sup> délibération :** L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**2<sup>ème</sup> délibération :** L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

Nom	Prénom	Nationalité	Adresse	profession
Denis-Ribot	Isabelle	française	Saint Hippolyte le Graveyron	Retraité de l'enseignement
Marseille	Gilles	française	Beaumes de Venise	Viticulteur
Lesbros	Jean-Luc	française	Beaumes de Venise	
Forestier	Anne-Marie	française	Saint Hippolyte le Graveyron	retraîtée
Herz	Jean-Michel		Caromb	
Goubet	Pierre	française	Beaumes de Venise	Viticulteur
Sol	Sabine	française	Beaumes de Venise	viticultrice
Chabas	Nathalie	française	Saint Hippolyte le Graveyron	
Pons	Magali	française	Saint Hippolyte le Graveyron	Retraîtée de l'enseignement

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les membres du conseil désignent ensuite les membres du bureau :

Présidente : Anne-Marie Forestier  
Secrétaire : Pierre GOUBET  
Trésorière : Isabelle Denis-Ribot  
Trésorier adjoint : Jean Michel Herz

Les membres du conseil et du bureau ainsi désignés acceptent leurs fonctions

**Signature**  
*Prénom NOM*